



# MARINGUES



**Bulletin d'information Municipal**

**Numéro 45 – DECEMBRE 2006**



# Brèves ... Brèves ...

## CALENDRIER DES FOIRES ANNEE 2007

8 JANVIER	:	Les Rois
5 FEVRIER	:	1 <sup>er</sup> Lundi de Février
26 FEVRIER	:	Les Brandons
2 AVRIL	:	Les Rameaux
16 AVRIL	:	Quasimodo
14 MAI	:	Les Rogations
28 MAI	:	Lundi de Pentecôte
25 JUIN	:	La St Jean
30 JUILLET	:	Dernier Lundi de Juillet
3 SEPTEMBRE	:	1 <sup>er</sup> Lundi de Septembre
1 <sup>er</sup> OCTOBRE	:	1 <sup>er</sup> Lundi d'Octobre
29 OCTOBRE	:	Lundi avant Toussaint
26 NOVEMBRE	:	Dernier Lundi de Novembre
24 DECEMBRE	:	Lundi avant Noël

## Révision annuelle des listes ÉLECTORALES

Les opérations de révision annuelle des listes électorales ont débuté le 1<sup>er</sup> septembre. Les personnes qui désirent se faire inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se rendre au secrétariat de Mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, jusqu'au 31 décembre inclus.

Il est rappelé que les jeunes gens nés entre le 01 mars 1988 et le 28 février 1989 font l'objet d'une inscription d'office par la Commission Administrative.

## **MARCHE** **HEBDOMADAIRE**

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An qui sont le lundi jour de marché, celui-ci est avancé à la veille ; il se tiendra donc les dimanches 24 et 31 décembre.

Cette information fera l'objet d'une diffusion auprès des commerçants non sédentaires et dans la presse locale.

## **REUNIONS DU CONSEIL** **MUNICIPAL EN 2006**

- ☛ Jeudi 12 Janvier
- ☛ Mercredi 22 Février
- ☛ Mercredi 29 Mars
- ☛ Mercredi 26 Avril
- ☛ Lundi 29 Mai
- ☛ Vendredi 30 Juin
- ☛ Mercredi 26 Juillet
- ☛ Jeudi 28 Septembre
- ☛ Lundi 30 Octobre
- ☛ Mercredi 29 Novembre

## DECLARATION DE TRAVAUX

Il est rappelé aux administrés qu'en vertu du Code de l'Urbanisme, tous travaux même mineurs, doivent faire l'objet d'une autorisation préalable au commencement d'exécution.

Cela concerne les réfections de toiture, les ravalements de façade, les modifications d'ouverture, les changements d'huisseries, les constructions n'excédant pas 20 m<sup>2</sup>....

Des imprimés prévus à cet effet sont disponibles en Mairie.

Il est à noter que les clôtures sont aussi soumises à ce régime d'autorisation.

Les administrés doivent impérativement respecter ces règles avant d'entreprendre tout chantier.

## LIGUE CONTRE LE CANCER

Vous changez votre téléphone portable ?

Votre ancien appareil peut être recyclé en entier (terminal + batterie) et revendu au profit de la ligue.

Vous contribuerez ainsi aux actions que mène le comité départemental de la Ligue auprès des établissements hospitaliers du Puy-de-Dôme dans la lutte contre le cancer.

Remettez votre appareil à l'accueil de la Mairie de Maringues dans une boîte réservée à cet effet.

Merci à tous ceux qui feront ce petit geste sympa.





# Editorial

## POUR QUE CELA AVANCE

Il doit toujours y avoir de la réflexion, de nouveaux projets, de nouvelles réalisations.

Vous l'avez certainement remarqué, de nombreuses familles viennent s'installer à Maringues.

Elles choisissent de venir dans notre commune, soit en location, soit en achetant un bien immobilier, ou en construisant une maison. La population communale a augmenté ; dans les précédents bulletins d'information, je n'avais pas manqué de relever ce phénomène.

Des quartiers entiers bougent, se transforment, s'embellissent ou se créent tout simplement.

Ces changements constituent une profonde mutation pour notre territoire ; aussi le Conseil Municipal, aidé et accompagné par deux chargés d'étude, travaille à la mise en place d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Ces documents d'urbanisme sont des outils indispensables pour une bonne maîtrise du développement de la commune ; l'objectif de la Municipalité est de faire en sorte qu'il soit harmonieux et raisonné pour les années à venir.

La Municipalité est aussi très attachée au maintien de l'équilibre entre le centre bourg, les quartiers périphériques et nos villages qui ont chacun leur originalité.

Dans les pages qui suivent, vous allez prendre connaissance de l'avancement des procédures et des étapes restant à faire avant leur application, ainsi que le point sur les travaux.

L'image de Maringues a changé. Lors de mes déplacements dans le département ou ailleurs, l'on me parle souvent de la Commune dans des termes plutôt flatteurs, en tout cas beaucoup plus que dans les années 80.

J'en suis fier ! C'est un réel encouragement pour continuer l'action au service de tous, avec les membres du Conseil Municipal, les agents et les associations qui animent et font vivre notre commune, mais aussi l'ensemble des habitants que j'invite à s'impliquer pour son développement car ils sont les acteurs privilégiés de la vie locale.

Dans nos écoles, le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter chaque année. Cette jeunesse reflète le dynamisme de notre cité et prépare l'avenir.

Permettez-moi, un peu à l'avance, de souhaiter à vous tous, de bonnes fêtes de fin d'année, avec une pensée toute particulière pour ceux qui traversent des moments difficiles.

Bernard FAURE



### Cérémonie des vœux

**Bernard FAURE et le Conseil Municipal auront le plaisir d'accueillir, à l'occasion de la nouvelle année, les représentants des administrations, du monde associatif et les habitants de Maringues, **Vendredi 5 janvier 2007 à 19 heures 30 à la Salle d'Honneur** Place de la Mairie pour la traditionnelle cérémonie des vœux, où les nouveaux habitants seront particulièrement les bienvenus.**

# Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

Le SIAD améliore sans cesse ses différents services d'aide aux personnes âgées ou malades tout en apportant un soutien à leur famille.

Depuis plusieurs années, une réflexion est menée et un travail est réalisé en direction des personnels du SIAD : Aide à domicile et aides soignantes pour les aider dans leur pratique. C'est pourquoi, depuis 2002, des groupes de paroles et d'analyse des pratiques en équipe pluridisciplinaire existent.

Parallèlement nous avons souhaité développer un soutien auprès des aidants familiaux (conjoint, enfants) des personnes âgées du service.

La CRAM Auvergne avec qui nous travaillons en étroite collaboration nous a proposé de mettre en place un groupe de soutien.

Ce groupe s'adresse aux aidants familiaux d'une personne âgée et malade qui l'accompagne au quotidien et qui ont besoin d'être soutenu. Depuis Septembre 2006, un groupe d'environ 10 personnes est constitué.

Des réunions ont lieu tous les 15 jours et sont animées

par deux assistantes sociales de la CRAM et une psychologue. A la demande des participants, d'autres professionnels peuvent intervenir sur différents thèmes : informations juridiques, aides financières et sociales, droits et services.

Ces groupes permettent de rompre l'isolement, de partager son expérience, de « ne pas craquer », de mieux comprendre l'aidé et par la même de préserver la qualité de vie de chacun.

Nous constatons que les personnes âgées de nos services restent le plus longtemps possible à leur domicile avec parfois des pathologies lourdes nécessitant l'appui de leur famille et des professionnels de l'aide et des soins à domicile.

Ces deux formes d'aide et de soutien sont complémentaires, chacune ayant un rôle différent à jouer.

Pour toute information vous pouvez vous rendre à la permanence du SIAD les lundis matin en Mairie de Maringues de 10 heures à 12 heures ou appeler au 04.73.73.18.86.



## Repas à domicile

### Renouvellement des cassettes pour le transport des repas

Ce matériel peine beaucoup et de ce fait a une durée de bon fonctionnement assez courte.

Nous avons prévu leur remplacement et commandé :

- 24 cassettes thermodines complètes
- 10 ramequins et 12 pinces de fermeture en complément

Ceci pour un montant total de 9.448,40 €

à prendre sur deux budgets :

4.724,20 € sur le Budget 2006

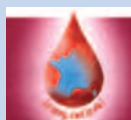
4.724,20 € sur le Budget 2007

### Tarifs du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2007 :

Entrée - viande - légumes : 6 €uros

Potage - entrée - viande - légumes - dessert : 6,90 €uros

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat de Mairie ou à Claude ROBILLON.



## Don du sang

### Bilan 2006

15 Mars - 55 personnes ont pu donner

2 août - 45 personnes dont 1 nouveau donneur

Tous nos remerciements aux dévoués donateurs.

Prochaine collecte le Mercredi 7 mars 2007 de 16 heures 30 à 19 heures - Salles d'Honneur Annexe - Place de la Mairie.

A partir de 18 ans, Venez nombreux : Le Sang, c'est la vie



## Restos du cœur

Comme chaque année, les Restos reprennent leur campagne d'hiver à Maringues.

Madame COMBARNOUS Lucette est désormais la nouvelle responsable du Centre de Maringues et ses environs.

Nous lui souhaitons une bonne campagne en harmonie avec les bénévoles dont elle faisait partie, ainsi qu'avec les bénéficiaires en espérant que tout le monde lui facilitera la tâche.

Les inscriptions ont lieu tous les mardis de 14 heures à 16 heures à la Maison Sociale Rue de la Corne ; ceci du 14 novembre au 19 décembre 2006. Ensuite elles se feront après les distributions les lundis et jeudis vers 16 heures au Kiosque - Place du Champ de Foire.

Première distribution le 4 décembre.



Ciné-Parc a de nouveau ouvert ses portes à la salle multimédia du Collège Louise Michel après une brève interruption de 3 séances due à la rénovation de ce lieu.

Nous vous rappelons que notre cinéma projette les films en cours à des prix modiques par rapport aux salles des grandes villes et que ce «cinéma à notre porte » amène la culture cinéphilie à tous sans exception.

#### Tarifs actuels :

- 5 euros pour les adultes
- 3 euros pour les enfants et les chômeurs
- 36 euros la carte de 10 séances.

#### **Dates des projections pour 2007**

##### • Séances à 20 heures 30

- ❖ Mardi 9 janvier
- ❖ Mardi 30 janvier
- ❖ Mardi 20 février
- ❖ Mardi 13 mars
- ❖ Mardi 3 avril
- ❖ Mardi 24 avril
- ❖ Mardi 18 septembre
- ❖ Mardi 9 octobre
- ❖ Mardi 30 octobre
- ❖ Mardi 5 novembre
- ❖ Mardi 20 novembre
- ❖ Mardi 11 décembre

##### • Séances à 21 heures

- ❖ Mardi 15 mai
- ❖ Mardi 5 juin
- ❖ Mardi 26 juin
- ❖ Mardi 17 juillet
- ❖ Mardi 7 août

# Fête des Mères à l'Ombelle



## Les Tanneries

Cette année nos Tanneries ont subi la canicule de juillet.

En effet, les touristes ont boudé les musées durant cette période de chaleur intense. Par contre, août a été prospère. Les visiteurs, habituellement étalés sur les deux mois, ont manifesté en plus grand nombre leur intérêt pour ces lieux pendant ce mois d'août. L'exposition de marqueterie de cuir de Jean Paul LAMIRAND a permis de faire découvrir, à des curieux du travail du cuir, Maringues et ses tanneries et a entraîné ainsi des discussions sur notre ville et son passé.

Un circuit de découverte de MARINGUES et de son histoire, en partance des Tanneries, est en cours avec la commission paritaire pour la saison prochaine.

Les journées du Patrimoine du 16 et 17 septembre ont amené un peu plus de 60 visiteurs.

## Prix de la Ville de Maringues

Lors du vernissage du 12<sup>e</sup> salon d'automne de «La Boîte à Couleurs» atelier d'Art de PRO PATRIA, le Samedi 4 novembre dans la salle d'Honneur de la Mairie, en présence de nombreux invités et personnalités, le 5<sup>e</sup> prix de la ville de Maringues a été attribué.

La commission « Affaires Scolaires et Culture » avait constitué un jury pour l'occasion. Il était constitué de 6 membres sous la présidence de Robert IMBAUD :

Mesdames : Monique BESSON, Catherine FRICHET, Mylène OGHARD et Vanessa RINALDI.

Messieurs : Philippe MONTLOUP et Michel MUS.

Ce salon rassemblait 53 artistes de 30 communes différentes qui nous exposaient plus de 234 œuvres.

L'invité d'honneur était Patrice BULTEY peintre et sculpteur qui avait fait pour l'occasion une œuvre monumentale installée sur la scène.

C'est 180 tableaux avec des techniques bien différentes qui étaient en compétition. Le prix est revenu à Georges SARRE de Volvic avec une note de 14,92 pour son tableau «La bête à bon dieu», ses deux autres tableaux étaient 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.





# Ministère de la Culture

Direction du Patrimoine  
Monuments Historiques

## FRANÇOIS VOINCHET

Architecte en Chef  
des Monuments Historiques  
9 cours Jean Jaurès  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 44 60 36  
Fax : 04 70 44 69 67  
E-Mail : bourdet-voinchet@wanadoo.fr

PUY-DE-DOME

MARINGUES

## ÉGLISE NOTRE-DAME

Lorsqu'elle fut classée parmi les Monuments Historiques en 1991, l'église Notre-Dame était en très mauvais état :

- Les toitures fuyaient, notamment celles de la nef
- Les façades avaient été entièrement ravalées au ciment, ce qui ne faisait qu'aggraver leur état de conservation
- Les parements intérieurs étaient profondément dégradés par les infiltrations d'eau de pluie
- Les quelques travaux de couverture, qui venaient d'être réalisés en dépit du bon sens par des entreprises incompetentes, posaient un grave problème de longévité.

Pour ces raisons, une étude préalable fut réalisée en 1995, qui portait sur les trois points principaux qu'étaient la restauration des toitures qui n'avaient pas été refaites, la restauration des façades extérieures et des vitraux, et enfin la restauration et la mise en valeur des parements intérieurs.

- D'octobre 1998 à août 2002, les toitures vétustes ont été entièrement restaurées, en retrouvant leur forme originelle
- D'octobre 2004 à juin 2006, les façades extérieures (à l'exception de celles du clocher occidental) ont été restaurées

Il reste désormais à entreprendre deux opérations importantes :

- D'une part la restauration de l'énorme clocher occidental, dont on s'est aperçu que la charpente et la couverture de la flèche étaient à refaire malgré des « rapetassages » de fortune (ce qui nécessitera une étude préalable spécifique)
- Et d'autre part la restauration des parements intérieurs, qui s'avère très prometteuse grâce à des sondages qui ont permis de mettre en valeur la présence de peintures murales.

Il restera ensuite à régler le problème du chauffage, qui est actuellement très vétuste et qui présente l'inconvénient d'encrasser les parois intérieures de l'édifice.

MOULINS, le 31 octobre 2006

F. VOINCHET

**FRANÇOIS VOINCHET**  
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES D.P.L.G.  
9 COURS JEAN JAURÈS - 03000 MOULINS  
TÉLÉPHONE : 04 70 44 60 36 - FAX : 04 70 44 69 67



# Revision du Plan d'Occupation des Sols sous forme de Plan Local d'Urbanisme

## Où en sommes-nous dans la procédure ?

### Prescription de révision et Modalités de concertation

A l'initiative de la Commune et sous sa responsabilité - la délibération du Conseil Municipal date du 29 avril 2004 - elle a fait l'objet d'un affichage pendant 1 mois, mention dans un journal d'annonces légales (La Montagne du 28 mai 2004) et notifiée aux personnes publiques associées (le 25 mai 2004) : le représentant de l'Etat - les assemblées départementale et Régionale - les chambres consulaires...

### Consultation des bureaux d'étude pour l'élaboration du PLU - Eté 2004

4 candidatures

Le cabinet retenu est :

-SCP DESCOEUR

49 rue des salins

63000 CLERMONT-FERRAND

Pour un montant de 20.332 € TTC

### Porter à connaissance de l'Etat - Novembre 2004

Il se situe en amont de l'étude. Il a pour objet de transmettre à la Commune, les dispositions particulières applicables sur le Territoire, notamment les servitudes d'utilité publique, et les éléments à prendre en compte en matière de prévention des risques et de protection de l'environnement.

### Etude jusqu'à la production du projet

Réunions avec la Commission spécifique chargée de ce dossier (quasiment mensuelles)

#### • Réunions thématiques avec :

- Les exploitants agricoles et la chambre d'Agriculture - 7 décembre 2004

- Les exploitants de carrières et les services de l'Etat concernés (DIREN - DRIRE - DDE - DDAF)

15 novembre 2006

#### • Questionnaires complétés par le groupe de travail sur :

- l'évolution démographique depuis 1999

- les transports et déplacements urbains

- les annexes sanitaires et réseaux (eau potable - Assainissement - déchets ménagers...)

### Organisation d'un débat au sein du Conseil Municipal

(séance du 24 février 2005) sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de

Développement Durable (PADD) - Ce document expose les intentions communales pour les années à venir (opérations d'aménagement - emplacements réservés - localisation et caractéristiques des voies et ouvrages publics).

### Phase de concertation

• 6 réunions publiques avec les habitants des villages (Avril 2006)

• Réunion d'information avec le chargé d'études de la ZPPAUP pour la mise en cohérence des 2 documents - le 1<sup>er</sup> juin 2006

### Propositions de zonage

**NOUS EN SOMMES LÀ**

**CE QU'IL RESTE À FAIRE**

### FINALISATION du projet et ELABORATION du règlement

• Arrêt du projet par le Conseil Municipal et Bilan de la concertation - 1<sup>er</sup> Trimestre 2007

• Transmission du projet pour avis obligatoirement aux personnes publiques associées qui ont 3 mois pour répondre, ainsi que les communes limitrophes.

• Modification éventuelle du projet en fonction de l'avis

• Préparation de l'enquête publique (fixer les dates, insertions...) et Mise à l'enquête dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

• Enquête publique - durée 1 mois - le projet sera mis à la disposition des habitants qui pourront consigner leurs réclamations sur un registre prévu à cet effet ou/et s'entretenir avec le Commissaire Enquêteur.

• Rapport du Commissaire Enquêteur - 1 mois suivant la clôture de l'enquête.

• Modification éventuelle du projet

• Approbation par le Conseil Municipal

• Opposabilité aux tiers et application du PLU dernier semestre 2007.



# Médiathèque municipale de

Les nombreux visiteurs apprécient la qualité de la rénovation de ce bâtiment de caractère et la médiathèque devient un lieu de visite complémentaire des tanneries.

En un an et demi de fonctionnement la médiathèque a permis l'expression d'activités culturelles reconnues par le public de la commune et bien au delà à travers :

## Les expositions variées :



A travers les différentes expositions, des artistes amateurs ou professionnels partagent leur passion avec un public de plus en plus fidèle et nombreux. L'accès à la salle d'exposition est libre à partir de la médiathèque pendant les horaires d'ouverture et par le passage de la rue de BOUILLON pendant les heures de présence de l'artiste.



La salle d'exposition ne désemplit pas avec pour ce semestre, des peintures, des sculptures, des bandes dessinées et des photos. Le planning est complet jusqu'à fin 2007.



## Les animations proposées à l'espace projection :



Gérard SOUMILLARD raconte "secrets et facéties de l'Auvergnat" d'Henri POURRAT

Le 23 juin la médiathèque a accueilli le comédien local : Gérard SOUMILLARD qui a mis en scène avec talent des textes d'Henri POURRAT « secrets et facéties de l'Auvergnat » pour le plus grand plaisir du public.



## ITINERAIRES DE LECTURE

Le public était invité le 6 octobre à écouter et à partager des extraits d'œuvres de : Gabriel GARCIA-MARQUEZ, Raymond JEAN, François MOREL, Jacques RITCHIE, Jean MICHEL-RIBES et Xavier DURRINGER, lus par Clothilde ROUCOUSE et Christophe JEANPETIT. Cette animation était proposée par l'association des bibliothécaires du Livradois Forez.



# L'Hôtel des Ducs de Bouillon

## Les concours ouverts aux adhérents de tous âges :



Mercredi 5 juillet a eu lieu la remise des prix du concours de dessins sur le thème de la BD ouvert à tous, qui avait eu lieu du 12 mai au 1<sup>er</sup> juillet. C'est 46 participants de 2 à 71 ans dans 6 catégories : < 5 ans, 5 à 7 ans, 8 et 9 ans, 10 et 11 ans, 12 à 18 ans, + de 18 ans qui ont été récompensés par de beaux livres.

Mélissa BROSSON, Pierre COLLANGE, Donia SAMADI, Bastien CARIOU, Karine LEON, Aurore MALAQUI et Marc BLERON ont eu le premier prix de leur catégorie.

Du 5 juillet au 31 août les dessins ont été exposés au RdC de la médiathèque.

## Les dédicaces :

- Marianne QUIQUANDON a présenté à la médiathèque son dernier ouvrage destiné aux jeunes enfants : «BILOUBA» ;
- Georges SARRE qui a illustré la bande dessinée «IL ETAIT UNE FOIS MONTFERRAND» ;
- Patrick CHAUSSIDIÈRE qui a dédicacé son dernier livre «Michel BOUDON paysan d'Auvergne».

## Pour les petits : un raconte tapis pour les adhérents et les écoles :

« Dame tortue part en voyage »



## La mise à disposition de supports pour les travaux des scolaires :



### EAU MON TRESOR

Suite à la journée sur l'eau du 2 juin qui a permis aux élèves du primaire d'Anatole France et de 6<sup>e</sup> du collège Louise MICHEL de découvrir des installations qui ont trait à l'eau, les travaux des enfants réalisés à cette occasion ont été exposés à la médiathèque depuis la rentrée scolaire.

## Le renouvellement des ouvrages proposés aux adhérents par achat des dernières nouveautés (plus de 70 livres en septembre) :

### Pour les adultes

Romans :

- du terroir (Jean ANGLADE, Gilbert BORDES, JP MALAVAL...)
- français (Marc LEVY, Françoise BOURDON, Amélie NOTHOMB...)
- étrangers (Danielle STEEL, Nicolas SPARKS, Colleen Mc CULLOUGH...)
- policiers (Mary HIGGINS CLARK, Mickael CONNELLY, Robert LUDLUM...)



### Pour les enfants

- B.D. (Titeuf, Tom Tom et Nana...)
- Sélection du livre élu (Angela NANETTI, MC BEROT, Eric SIMARD...)
- Romans jeunes (Malika FERDJOUKH, Barbara SPARKS pour «Suzie la chipie»)
- Livres jeux : collection «vivez l'aventure»



# Groupe scolaire Anatole France

## La rentrée :

### LES ECOLIERS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Une rentrée sans problème, car bien organisée par le personnel enseignant, qui a vu le maximum de salles utilisées (nouvelle classe , pour le RASED...).

Depuis plusieurs années, les effectifs augmentent régulièrement et cette rentrée l'effectif a atteint 260 élèves avec l'ouverture d'une nouvelle classe et la dotation complémentaire du R.A.S.E.D. (réseau d'aide et soutien aux enfants en difficultés) en intervenants : psychologue, maître E (pédagogie) et maître G (rééducation).

Le restaurant scolaire et la garderie périscolaire s'en ressentent également. Cette augmentation qui a commencé à la maternelle se répercute cette année sur le primaire et également le collège qui compte 371 élèves.

### DU MOBILIER NEUF

Bien entendu ces nouvelles créations ont entraîné un besoin en salles de classes et en mobilier, la décision a été prise d'équiper de 30 tables et chaises deux classes et de compléter l'équipement en grandes tables de la C.L.I.S. (classe d'insertion scolaire) pour la somme de 4611,30 €. Les besoins nouveaux du RASED ont été pris en compte.

Comme l'an passé, pour les enfants ayant des difficultés momentanées, des heures de soutien scolaire ont été mises en place par l'équipe enseignante.



### Horaires d'ouverture de la garderie périscolaire :

Pendant les jours scolaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Des possibilités de faire les devoirs à la garderie pour les plus grands sont expérimentées depuis la rentrée.

## Calendrier des vacances scolaires

	Semaine traditionnelle	Semaine de 4 jours	Jours à récupérer
Pré-rentrée des enseignants	vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2006	vendredi 25 août 2006	
Rentrée des élèves des écoles	lundi 04 septembre 2006	lundi 28 août 2006	lundi 28 mardi 29 - jeudi 31 août vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2006
Toussaint	Du mercredi 25 octobre 06 au lundi 06 novembre 06	Du mardi 24 octobre 06 au lundi 06 novembre 06	
Noël	Du samedi 23 décembre 06 au lundi 08 janvier 07	Du vendredi 22 décembre 06 au lundi 08 janvier 07	
Hiver (Zone A)	Du samedi 10 février 07 au lundi 26 février 07	Du mercredi 14 février 07 au lundi 26 février 07	lundi 12 - mardi 13 mercredi 14 février 07
Printemps (Zone A)	Du samedi 31 mars 07 au lundi 16 avril 07	Du mercredi 04 avril 07 au lundi 16 avril 07	lundi 02 - mardi 03 mercredi 04 avril 07
Début des vacances d'été	mercredi 04 juillet 07	vendredi 06 juillet 07	jeudi 05 vendredi 06 juillet 07



# Echos de l'Ombelle

## PROJET D'OUVERTURE DE DEUX PLACES D'ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES DESORIENTEES

L'établissement souhaite ouvrir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 deux places d'accueil de jour pour personnes désorientées au sein du service spécialisé type «cantou». Les résidents pourront être accueillis à partir de 8 heures 30 jusqu'à 19 heures du lundi au vendredi hors jours fériés. Les repas seront fournis ainsi qu'une prise en charge durant la journée par des professionnels. Ces deux places proposeront une aide aux familles dans la prise en charge des malades, permettront d'anticiper et de préparer une admission définitive.

Au niveau financier, un tarif spécifique sera appliqué ; les résidents conserveront 50% de leur APA à domicile et pourront bénéficier d'une aide complémentaire de la CRAM en fonction de leurs revenus. Une prise en charge des transports sera effectuée par les caisses de sécurité sociale.

## TROISIEME ET DERNIERE PHASE DE TRAVAUX

La troisième et dernière phase des travaux a débuté à partir de juillet, elle s'étalera jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2007. Elle prend en compte l'aménagement de lieu de vie au rez de chaussée du bâtiment central avec la création d'une cafétéria qui donnera sur la terrasse qui sera réaménagée,



d'une salle d'animation supplémentaire, d'un bureau pour les médecins, d'une salle de réunion, d'un salon de soins esthétiques et d'une bibliothèque. Des travaux complémentaires sont réalisés au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment central et au sein du bâtiment vert.

## UNE NOUVELLE DENOMINATION POUR LES SERVICES

Le Conseil d'Administration lors de sa dernière séance a choisi une nouvelle dénomination pour tous les services, suite à une large concertation. La nouvelle signalétique intégrera ces nouveaux noms. Les sept services reprennent les métiers d'autrefois au sein de quartiers à savoir :

- quartier des dentellières,
- quartier des potiers,
- quartier des vignerons,
- quartier des tanneurs,
- quartier des bûcherons,
- quartier des bergers,
- quartier des troubadours,

## LES 24 HEURES DE LA TELEVISION A L'OMBELLE

L'établissement a diffusé le vendredi 29 septembre, au sein de la salle de projection, le film «les meilleurs moments de la télé sur grand écran». Proposé par l'INA (institut national de l'audiovisuel) dans le cadre national des «24 heures de la télé», cette manifestation ouverte au public a été proposée aux hôpitaux et aux maisons de retraite en vue de sensibiliser les résidents aux divers événements nationaux et régionaux des 50 dernières années. Le programme alternant rire, chansons, instants insolites, actualités multiples et variées a permis de redécouvrir notre patrimoine télévisuel et de grands moments de télévision.

## CONCERT DES ENFANTS DE LA LIMAGNE

L'harmonie «Les enfants de la Limagne» a pu de nouveau donner son concert au sein de l'établissement, lors de la fête de Maringues. Pour la première fois, il s'est déroulé sous le nouveau bâtiment récemment aménagé, à côté du patio. Les résidents et les familles sont venus en nombre et ont apprécié l'emplacement et la qualité de la prestation des musiciens.





# La fête annuelle des 8, 9

Cette année encore, la municipalité, avec le concours des associations de la commune, a pu organiser une fête sur trois jours qui a connu un réel succès.

## LE VENDREDI 08 SEPTEMBRE



La fête a commencé à 21h30 par la retraite aux flambeaux qui partait du Pont de Morge. De nombreux enfants déguisés avec leurs parents ont parcouru les rues de la ville jusqu'à la halle accompagnés par les Enfants de La Limagne et les Pompiers.

Les GENICS ont fait leur spectacle de clown et de magie devant une salle archi-comble conquise et participative. Les jeunes sont restés jusqu'à minuit.



## LE SAMEDI 09 SEPTEMBRE

Les premiers brocanteurs s'installaient dès le lever du jour et certains ont dû faire demi tour faute de place.

Ils se sont retrouvés à plus de cent dans le centre ville jusqu'au foirail. Les chineurs ont pu chercher l'objet rare toute la journée.

Nouveauté cette année, les promeneurs ont pu découvrir des tracteurs anciens avec du matériel agricole sur la place des marronniers. Les exposants ont dû répondre à une multitude de questions des anciens et des plus jeunes.

Autre nouveauté cette année, grâce à l'association APLUM de Maringues, durant trois jours l'exposition "Maringues vue du ciel" a connu un vif succès et pour beaucoup de visiteurs ce fut un véritable jeu de reconnaître les sites, les villages.



Les chronos de Maringues organisés par "les cyclotouristes Montferrandais" ont rassemblé 170 coureurs en individuel le samedi après-midi et 62 équipes le dimanche matin. Le plus jeune coureur, 9 ans, a fait le parcours en 1h06 minutes. Cette manifestation, qui était la 7<sup>ème</sup> édition à Maringues, a trouvé sa place ; elle rassemble des coureurs de toute la France.





# , et 10 septembre 2006

Dans l'après-midi, les Enfants de la Limagne ont pu renouer avec une tradition en jouant sur la nouvelle terrasse de la Maison de Retraite l'Ombelle devant un nombreux public.



Le soir la truffade cuite au feu de bois sur la place de la mairie, a attiré 495 convives, soit une cinquantaine de plus que l'an dernier.

A partir de 22 heures et pendant 2 heures la revue

Borsalino interprétait des chansons connues et des danses devant plus de 300 personnes qui ont participé au show jusqu'à la fin. Tout le monde a été conquis par le professionnalisme des acteurs, leur répertoire et les nombreux costumes.



## LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE



Le dimanche à 11h30 toute la population de Maringues se retrouvait pour l'apéritif concert animé par les Enfants de la Limagne et la remise des prix des différentes courses cyclistes.

A 15h30 précises, les 18 chars du défilé partaient derrière les cavaliers des bords d'Allier et les 6 tracteurs anciens.

Tous reçurent un accueil chaleureux d'un nombreux public massé tout au long du parcours dans les rues de la cité. Les chars très applaudis ont animé le défilé.



A l'arrivée place du foirail, après la démonstration de la lieuse et la présentation des chars, Yves DENIER et son équipe procédaient à la remise des prix des maisons et des balcons fleuris.

Ces trois jours de fête étaient conclus de façon magistrale par un feu d'artifice qui a ébahi les nombreuses personnes venues autour du plan d'eau.

Cette fête de trois jours a été réussie, bien sûr grâce au temps qui a été particulièrement clément, mais aussi grâce à l'implication de toutes les associations qui a permis une organisation parfaite.



# Le point sur l'étude de ZPPAUP

## (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

Cette étude a débuté en octobre 2005 et elle est entrée à l'automne 2006 dans une phase de définition de la protection proprement dite. Le groupe de travail chargé de cette élaboration s'est réuni 7 fois depuis cette date, dont une séance consacrée à des visites sur place, ce qui constitue un rythme rapide, compte-tenu des obligations des uns et des autres. L'un des soucis était en effet se mettre en phase le plus vite possible avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, entrepris de manière distincte, de manière à ne pas ralentir ce dernier.

LA ZPPAUP va être constituée de 3 documents : un plan la délimitant, un recueil des prescriptions qui vont s'appliquer à l'intérieur de ce périmètre, et un rapport justificatif et explicatif.

Les investigations sur place et le travail de recherche ont déjà abouti à un premier document de travail constituant l'état des lieux du site de Maringues. La partie située au Sud du bourg, entre la Grand'Rue et la Morge apparaît comme très riche en architectures anciennes, en particulier de la Renaissance, qui est une période faste à Maringues, alors principal port de commerce en Auvergne.

Un peu plus de 150 éléments bâtis ou parties de bâtiments de périodes variées ont ainsi été relevés à un titre ou un autre. 50 de ces éléments apparaissent comme très intéressants, et constituent un héritage à préserver pour les générations futures, afin que l'identité de Maringues puisse leur être transmise.

Depuis l'été 2006, le travail porte sur la délimitation du zonage autour du bourg et sur l'élaboration des prescriptions destinées à encadrer les travaux. Ce travail est encore en cours mais devrait aboutir au début de l'hiver, afin d'enclencher la procédure officielle de constitution de la ZPPAUP. L'objectif est à la fois de protéger des éléments bâtis, mais aussi ce qui fait le paysage de Maringues et son « ambiance » au sens large. Il est également vraisemblable que d'autres parties limitées du territoire de la commune seront concernées par cette protection.

Rappelons que ce document, qui constitue une servitude d'urbanisme, doit d'abord être agréé par une commission consultative (la CRPS ou Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, formée de techniciens, d'élus et de représentants d'associations, chargée d'orienter les politiques de protection pour l'ensemble de l'Auvergne), avant de faire l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle chacun sera invité à en prendre connaissance et à formuler ses observations.

## Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de Maringues en est au stade du zonage du territoire.

Chaque village fait l'objet d'une étude spécifique prenant en compte les avis recueillis lors des différentes réunions publiques et les servitudes dictées par les différents services de l'Etat, chambres consulaires ou concessionnaires.

Une attention particulière est portée sur la qualité des paysages et sur l'identité de chaque hameau. Ces derniers doivent pouvoir offrir des possibilités de construction proportionnelles à leur importance.

Le zonage du bourg de Maringues quant à lui est de nature plus urbain avec divers développements, dont économiques. Il s'adapte de plus à la zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) restent les éléments de base de la réflexion afin d'obtenir un développement raisonnable et raisonné.



# Communauté de communes Limagne Bords d'Allier

## Trois opérations d'envergure :

❖ **La recette perception :** Cette réalisation sur la commune de Luzillat va permettre de conserver un service de proximité sur notre territoire.

❖ **La maison de la Communauté de Communes :**  
Située au cœur de Maringues face à la halle aux blés les étages du bâtiment accueilleront le siège social de la structure qui était basé jusque là au 2ème étage de la Mairie de Maringues.

❖ **L'aire d'accueil des gens du voyage :**  
Conformément au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, l'aire pourra accueillir 16 caravanes.

## Limagne-Bords d'Allier : un territoire accueillant :

❖ **Des chemins de randonnée :** Inaugurés le 7 octobre dernier en présence de Monsieur le Sous-Préfet, toute la population était invitée à venir les découvrir. Le point de départ de ces quatre sentiers thématiques (3 de 8 kms et 1 de 24 kms) est signalé par un panneau dont voici les lieux d'implantation :



- Sentier paysager : sur la place de Vendègre
- Au fil des villages : sur la place de Vensat
- Petit patrimoine :  
vers le four à pain de Montgacon
- Architecture religieuse :  
Sur la place de St Denis devant l'église St Domin

Des dépliants de présentation de ces circuits sont disponibles à la Mairie et à la Communauté de Communes.

❖ **Les panneaux RIS :** Ces panneaux «Relais Informations Services» doivent permettre à nos différents visiteurs de s'orienter avec une face présentant le territoire de la Communauté de communes et une autre la commune d'implantation.

## ❖ Le festival art et passion :

La 4<sup>ème</sup> édition a réuni plus d'une trentaine d'exposants et attirés 700 visiteurs avec cette année la participation exceptionnelle de Jean CHAUCHARD



## Limagne-Bords d'Allier : pour préparer l'avenir du territoire :

❖ **Un contrat signé avec le Conseil Régional :** La Communauté de Communes a adhéré au Pays de Vichy Auvergne. La Région a reconnu que les collectivités réunies au sein de l'association Pays de Vichy Auvergne constituaient un territoire de projet pertinent avec lequel il pourra être signé un contrat. La part de FRADDT (Fonds Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) déterminée par la Région Auvergne pour soutenir les projets de notre Communauté de Communes pour les 3 prochaines années s'élève à 518 576 €.



❖ **Une nouvelle contractualisation à préparer avec le Conseil Général :** Aujourd'hui la Communauté de Communes arrive au terme de son CLD (Contrat Local de Développement). En effet, 2006 est la dernière année de programmation opérationnelle. Elle doit consacrer une année au bilan des actions engagées au sein du territoire. Ce bilan permettra de dégager les actions à mener dans un second contrat pour les 5 prochaines années (2008 - 2012).

❖ **Une structure unique pour le tourisme pour Riom Limagne :** Le Conseil Régional, dans le cadre de son nouveau schéma régional de développement touristique, invite les territoires à se structurer davantage et à mutualiser leurs moyens. A ce titre il préconise un regroupement des structures touristiques présentes sur le territoire en une structure unique coordinatrice. Ceci va être mis en place sur le territoire de Riom Limagne afin de concourir à un meilleur développement touristique et économique de notre territoire.

# Recette perception à Luzillat

## La construction est achevée

8 Octobre 2005 : Une cérémonie était organisée en présence de nombreuses personnalités à l'occasion de la pose de la première pierre.

Mi Octobre 2006 : Les travaux de construction sont achevés, ainsi que les aménagements extérieurs.

Le chantier aura duré un an, quasiment jour pour jour.

En décembre 2004, la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier, à qui avait été confiée la maîtrise d'ouvrage de cette opération, avait pris l'engagement devant l'Etat - le Trésor Public - de réaliser ces locaux, sur la commune de Luzillat dans un délai très serré ; l'ouverture de la Trésorerie au public étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les délais ont été tenus, l'objectif fixé est atteint.

Comme prévu, le chantier est terminé depuis mi-octobre.

Le Trésor Public s'est réservé les dernières semaines de l'année pour la mise en place du système informatique, l'installation du mobilier, de l'enseigne...

Le service va donc pouvoir ouvrir ses portes au 1<sup>er</sup> Janvier 2007.

La réussite de ce projet a nécessité une très forte mobilisation des élus, et des intervenants sur le chantier (maître d'œuvre et entreprises).

Cela démontre que le maintien des services publics en milieu rural ou périurbain est une question de volonté politique ; lorsque les élus sont solidaires, parlent d'une même voix, s'unissent pour proposer des solutions d'aménagement du territoire, ils obtiennent gain de cause de l'Etat.

Nous présentons ici quelques éléments de cette opération qualifiée d'exemplaire par beaucoup : Marché de Travaux - Equipe de Maîtrise d'œuvre...

Nous y reviendrons lors du prochain bulletin avec notamment le coût financier.

### EQUIPE D'INGENIERIE ET BUREAUX DE CONTRÔLE

#### Maître d'œuvre

SARL LES INDIENS BLANCS - Philippe DERO  
Architecte D.P.L.G. - Architecte d'intérieur  
O.P.Q.A.I.  
125Bis, Boulevard des Etats-Unis  
03200 VICHY

#### Bureau d'études structures/fluides/électricité

EUCLID INGENIERIE  
10, Rue Becquerel - B.P. 123  
63541 BEAUMONT Cedex

#### Bureau de contrôle technique

SOCOTEC - Monsieur LABBE Pascal  
19, Avenue Léonard de Vinci  
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex

#### Coordination SPS

GAYAUD & Cie  
46 rue des Gravouses  
63000 CLERMONT-FERRAND



### MARCHÉ DE TRAVAUX - Liste des entreprises et montant par lot

Lot	Entreprise retenue	Montant H.T.
1. Fondations spéciales	ELTS 69630 Chaponost	28.432,40€
2. Gros œuvre	Chossiere 63550 St Remy sur Durolle	95.405,26€
3. Charpente bois	Chossiere 63550 St Remy sur Durolle	13.259,60€
4. Charpente métallique	ACMG-Gibard 23000 Ste Feyre	17.542,50€
5. Couverture bardage	Chossiere	27.867,40€
6. Etanchéité	ETTIC 63800 Cournon	2.552,78€
7. Menuiseries métalliques-Serrurerie	Cabannes 03300 Molles	37.114,50€
8. Menuiseries bois	Bonhomme 63310 Mons	10.810,15€
9. Plâtrerie peinture	Chossiere	36.449,74€
10. Carrelage faïence	S.E.A. 03300 Creuzier le Neuf	2.643,81€
11. Revêtements sols souples	Guelpa 03200 Vichy	8.390,30€
12. Plomberie sanitaire VMC	Desfayes 63290 Puy-Guillaume	11.088,68€
13. Electricité chauffage électrique	Chassagne 63350 Maringues	19.500,00€
14. Enduits	Chossiere	5.038,46€
15. VRD	Chossiere	31.348,41€
	<b>TOTAL</b>	<b>347.443,99€</b>
Option n°1 : Lot 5 Couverture bardage	Chossiere	23.086,23€
	<b>TOTAL HT + option</b>	<b>370.530,22€ HT</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>443.154,14€ TTC</b>

### Communication du TRESOR PUBLIC

La trésorerie de MARINGUES fermera définitivement ses portes au public le mercredi 27 décembre 2006 à 12 h.

Son activité sera transférée, et regroupée avec celles des trésoreries de CHATELDON et RANDAN, sur la commune de LUZILLAT, à l'adresse ci-dessous et ce, à compter du 8 janvier 2007 :

Trésorerie de LUZILLAT, route de Vendègre 63350 LUZILLAT - Téléphone : 04 73 73 88 30 - Fax : 04 73 73 88 39



Les horaires d'ouverture au public seront les suivants :  
Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00  
Le Vendredi : 8h30-12h00 et 13h00-15h30



# Travaux ... Travaux ... Travaux

## Travaux d'aménagement d'une Halle et de bureaux pour la Communauté de Communes

Les travaux avancent selon les prévisions, et le bâtiment est hors d'eau depuis fin octobre avec l'achèvement de la toiture et la pose des portes et des fenêtres.

La construction de l'escalier d'accès depuis la place des marronniers, est terminée, et la réalisation des enduits à la chaux intérieurs est effective.

Le maître d'ouvrage ayant souhaité pour ce projet, une harmonisation de ce bâtiment avec la halle existante, le projet comporte la construction de voûtes de façade, dont la réalisation a débuté début novembre, les poteaux étant déjà construits. Les travaux de finition du rez-de-chaussée sont prévus pour le mois de décembre.



La livraison de l'ensemble est prévue pour Mars 2007, et devrait être respectée

### Au Champ Raynaud

Les services techniques ont procédé aux travaux d'enfouissement des réseaux du Clos d'Andoux à la Maison Blanche.



### Route de Thiers

Les bordures de trottoirs ont été abaissées avec la création de trottoirs en béton d'un côté de la route et la pose de sable rose de l'autre côté pour le passage des piétons.

### Dans le bourg

Rue de Barny, les employés municipaux ont procédé à la réfection de trottoirs en béton ; Rue sous les rues, des pavés supplémentaires ont été posés suite à la modification nécessaire d'une entrée d'habitation.

### Route de Puy-Guillaume

Le réseau d'assainissement a été prolongé sur environ cinquante mètres afin de pouvoir raccorder une maison neuve ; les services techniques ont posé un tuyau PVC de Ø 200 et ainsi que trois regards de visite.

### Rue du Baraban

Réfection du trottoir en pierre de Volvic.

# Travaux ... Travaux ... Travaux

## VILLAGE DE LA COTE ROUGE – ASSAINISSEMENT



Les travaux concernent la mise en place d'une conduite en PVC Ø 200 mm afin de collecter uniquement les effluents domestiques de ce secteur, accompagnée d'une station d'épuration.

En ce qui concerne l'aire d'accueil des gens du voyage, en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage communautaire, les eaux pluviales sont traitées sur site via un bassin et une filière d'infiltration.

L'entreprise SADE, titulaire du marché, a débuté le chantier à la mi-juin côté rive droite.

Pendant toute la durée de son intervention, afin de garantir au mieux la sécurité de tous, des mesures ont été prises en matière de circulation et de stationnement.

Depuis début octobre, tous les collecteurs et branchements sont en place pour la partie publique, y compris les regards de visite.

Rive gauche, le franchissement du pont a été réalisé dans le trottoir, en lieu et place de l'ancienne conduite d'eau.

L'emprise de la future station d'épuration a dû faire l'objet d'une légère modification par rapport au projet initial.

La construction de cette unité de traitement est en cours de réalisation.

On peut raisonnablement penser que ce programme de travaux va être achevé dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

Dans le même temps, le réseau d'alimentation en eau potable a été renforcé par le SIAEP de Basse Limagne.



### Boulevard du Chéry

Aménagement des trottoirs le long du bâtiment de l'ancienne station Total avec la pose de pavés et de sable rose. Il est prévu également la plantation de trois arbres dans la continuité pour une uniformisation du boulevard. Des places de stationnement ont aussi été matérialisées au sol.

### Dans nos villages :

#### Pont-Picot

Les employés municipaux ont procédé à la réfection de la toiture du four.

#### Vensat

Toujours par notre équipe de maçonnerie, réfection de la toiture du lavoir, de celle du four, et de celle de la salle communale avec la création d'une pièce de rangement et de toilettes.

Enfin, des travaux d'alimentation en gaz naturel ont été réalisés par l'entreprise BBF de Nevers, Rue du Trésor et Rue des Marzelles.



# Travaux ... Travaux ... Travaux

## AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE DES GOSLARDS

Depuis plusieurs mois, les travaux d'aménagement de la traverse du village des Goslards ont débuté et seront achevés d'ici la fin de cette année.

La voie de circulation avec la remise en forme de la chaussée, la mise en place de caniveaux, la pose de bordures de trottoirs et de sable rose répond parfaitement à l'objectif fixé par la Municipalité tant sur le plan de la sécurité que sur l'esthétique.

Le complément des travaux de voirie, l'enfouissement des réseaux d'électricité et France Télécom ont été réalisés afin de poursuivre le programme prévu de dissimulation des différents réseaux sur notre commune.

De plus, il faut rappeler que la première intervention a été le renforcement du réseau d'eau potable intégralement financé par le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Basse Limagne.



## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Comme nous l'avons indiqué dans le précédent bulletin, la Municipalité a décidé, dans le cadre de l'aménagement en traverse du village des Goslards, de réaliser dans les meilleurs délais des travaux d'assainissement conformément aux conclusions du schéma de zonage.

Ces travaux devront permettre le raccordement des maisons existantes et en cours de construction vers la station d'épuration du bourg de type boue - activités, via la création d'un poste de refoulement.

Compte tenu de la pente importante, le tronçon transitant les effluents au poste général sera traité en gravitaire sur 180 ml - cette solution évitera également un repompage des effluents néfastes à la qualité de traitement ; l'arrivée à la station sera équipée d'un panier de dégrillage.

Après consultation selon les règles du Code des Marchés Publics, l'entreprise retenue est SADE à CLERMONT-FERRAND pour un montant de 86.887,40 € HT. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines.

Cette opération va faire l'objet d'une aide départementale pour son financement ; la Commission Permanente du Conseil Général dans sa séance du 2 octobre 2006 a alloué une subvention de 29.400 €uros.

Une demande d'aide a été également déposée auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : elle est en cours d'instruction.

# Enquête annuelle de



**Maringues**  
(63210 - Commune)

**Chiffres clés**

**Enquête annuelle de recensement 2005**

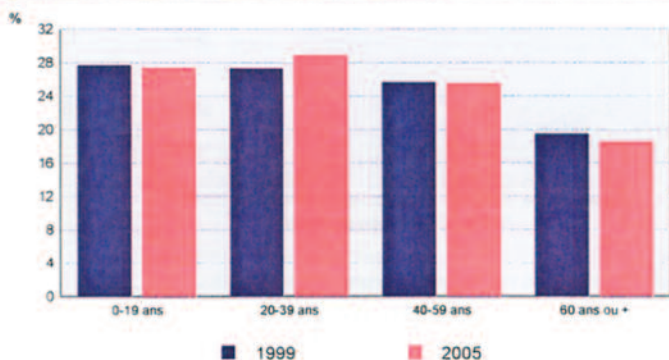
## Population

	2005	1999
Population	2 605	2 503
Part des hommes (%)	49,3	49,9
Part des femmes (%)	50,7	50,1

Depuis 1999, la population a augmenté de 102 habitants, soit une progression de 4,1%.

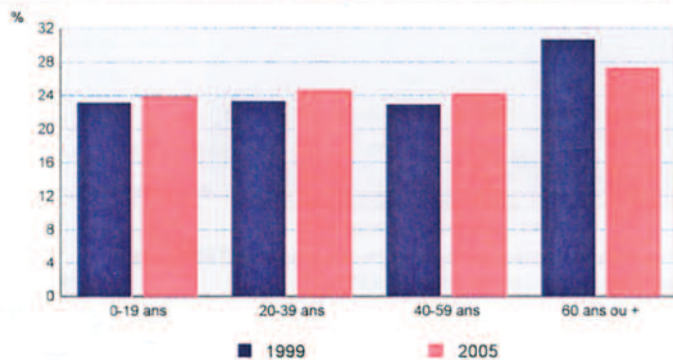
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005  
RP99 - Exploitation principale

## Répartition des hommes selon l'âge



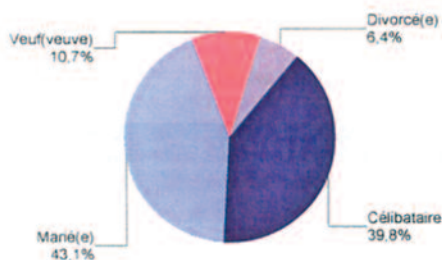
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005  
RP99 - Exploitation principale

## Répartition des femmes selon l'âge



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005  
RP99 - Exploitation principale

## Etat matrimonial en 2005 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005

## Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2005
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	2 402
la même région (%)	94,8
la même commune (%)	77,0
le même logement (%)	60,4
une autre région ou à l'étranger (%)	5,2

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005

## Type d'activité

	2005	1999
Population	2 605	2 503
Actifs	1 073	1 009
Actifs occupés (%)	34,3	32,2
Chômeurs (%)	6,9	8,1
Inactifs	1 532	1 494
Retraités ou pré-retraités (%)	23,3	21,1
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	5,3	7,5
Autres inactifs (%)	30,2	31,1

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005  
RP99 - Exploitation principale

## Population active

	2005	1999
Population active (14-63 ans)	1 066	999
Population active occupée	886	796
Chômeurs	180	203
Taux d'activité (%)	66,5	64,7
Taux de chômage (%)	16,9	20,3

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005  
RP99 - Exploitation principale



# recensement 2005



**Maringues**  
(63210 - Commune)

**Chiffres clés**

**Enquête annuelle de recensement 2005**

## Composition des ménages

	2005	1999
Nombre de ménages	952	878
Part des ménages d'une personne (%)	28,8	27,1
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	59,9	59,2
Nombre moyen de personnes par ménage	2,4	2,5

Depuis 1999, la commune compte 74 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 8,4%.

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale

## Catégories de logements

	2005	1999
Ensemble des logements	1 111	1 077
Résidences principales	952	878
Part dans l'ensemble des logements (%)	85,7	81,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	34	76
Logements vacants	125	123

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale

La commune compte 34 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 3,2%.

## Parc des résidences principales

	2005	1999
Ensemble des résidences principales	952	878
dont		
- part des maisons (%)	85,8	85,6
- part des appartements (%)	13,7	11,6

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale

## Caractéristiques des résidences principales

	2005	1999
Ensemble des résidences principales	952	878
Part des propriétaires (%)	70,6	68,8
Part des locataires (%)	25,5	26,3
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	52,3	57,1
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	6,9	///

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale

## Ancienneté d'emménagement

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :	2005
- depuis moins de 5 ans (%)	30,6
- de 5 à 9 ans (%)	18,1
- 10 ans ou plus (%)	51,4
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	17

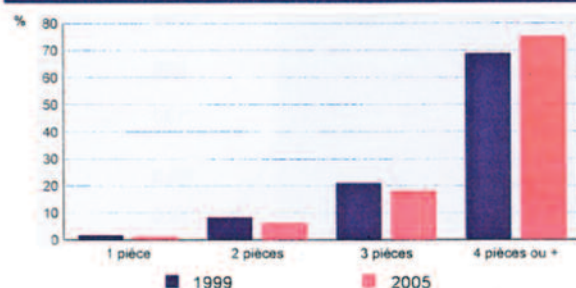
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005

## Equipement des ménages

	2005	1999
Nombre de ménages	952	878
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	96,4	94,0
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	86,8	82,0

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale

## Nombre de pièces des résidences principales



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale

## Nombre moyen de pièces

	2005	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,5	4,3
Nombre moyen de pièces par maison	4,7	4,5
Nombre moyen de pièces par appartement	3,1	2,8

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2005 - RP99 - Exploitation principale



# Utilisation du Complexe Sportif

Jeudi 14 septembre dernier, une réunion a été organisée pour élaborer le planning d'utilisation des salles de sports et de réunions pour l'année 2006/07 en présence des professeurs d'EPS des établissements scolaires et des responsables d'associations.

Pour ce qui concerne les sports, les demandes sont fort nombreuses. Il a été possible de donner satisfaction à toutes, les créneaux horaires souhaités ont pu être obtenus. Les salles fonctionnent donc toute la journée, de 8 heures 30 à 22 heures, et quelquefois au-delà dans le cadre de rencontres.



Toutes ces activités demandent un encadrement important et il n'est pas trop de rappeler que les locaux doivent être utilisés avec le plus grand soin et respect.



Beaucoup, nous le savons, apprécient les équipements mis à disposition ; il ne faut pas qu'ils oublient que leur fonctionnement a un coût pour la collectivité.



## DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Créée dans le cadre du remembrement en septembre 1983, l'Association Foncière n'avait plus lieu d'être depuis que le prêt contracté auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux connexes, était arrivé à son terme en 2005.

Réunis le 20 février dernier, ses membres ont clôturé les comptes et cédés gratuitement à la commune les fossés et chemins.

Ces biens ont été transférés dans le patrimoine communal par acte administratif, ainsi que les avoirs financiers restants (environ 750 €uros).

La dissolution a été prononcée par arrêté préfectoral en date du 29 mai 2006.

## MOTS CROISÉS – SOLUTION N°44

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	L	A	F	E	R	O	D	O	M	U	S	A	M	E	N	T
2	O	B	O	L	E	O	I	R	A	I	T	O	U			
3	S	O	U			S	U	I	E	T	R	E	U	I	L	
4	A	I	R		M	O	R	B	L	E	U		D	R	A	
5	N	E	M	O	S	S	O	S		P	R	I	M	E	R	
6	G		E	U	T			E	R	I	N		A	S	I	E
7	E	S	T		A	R	N	I	C	A		R			M	
8		A	P	R	E		A		E	L	O	I		M	I	
9	E		L	E		P	I	E	G	E	E		N	O	U	E
10	C	L	A	R	U	S	M	O	N	S			G	M	T	
11	O	U	I			E	U	R	O				O	E	I	L
12	L	A	N	D	R	U		N		C	A	I	R	N		
13	I	N		A	D	R	U	S		P	I	S	T	E	S	
14	E	D	I	T	I	O	N	S		R		L	E	A	R	
15	R	A	M	E	S			E	R	O	D	E	S		I	O
16	S		A	S	O			P	R	O	I	E	S		V	E



## DECHETS MENAGERS : SYNTHÈSE 2005

Nature	Tonnage	Population concernée	Moyenne en Kg par habitant
Ordures ménagères	42.865	143.497	299
Collecte sélective porte à porte + cartons	2.468		
Point d'apport volontaire (emballages recyclages, verre et huile de vidange)	6.591		
Benne à encombrants	1.682		
<b>Total des déchetteries</b>	<b>32.341</b>	<b>143.497</b>	<b>225</b>
<b>Total général</b>	<b>85.947</b>	<b>143.497</b>	<b>599</b>

## BILAN 2005 DES 12 DECHETTERIES DONT MARINGUES

Matériaux	Déchetterie de Maringues	Total déchetteries
Non recyclables	655 tonnes	10.003 tonnes
Gravats	495 tonnes	11.166 tonnes
Papiers, cartons	13 tonnes	280 tonnes
DEIC	39 tonnes	636 tonnes
Plastiques	0	9 tonnes
Verres	11 tonnes	371 tonnes
Ferrailles	98 tonnes	1.714 tonnes
Déchets verts	315 tonnes	8.162 tonnes
<b>TOTAL</b>	<b>1.626 tonnes</b>	<b>32.341 tonnes</b>

## MOTS CROISES - N° 45

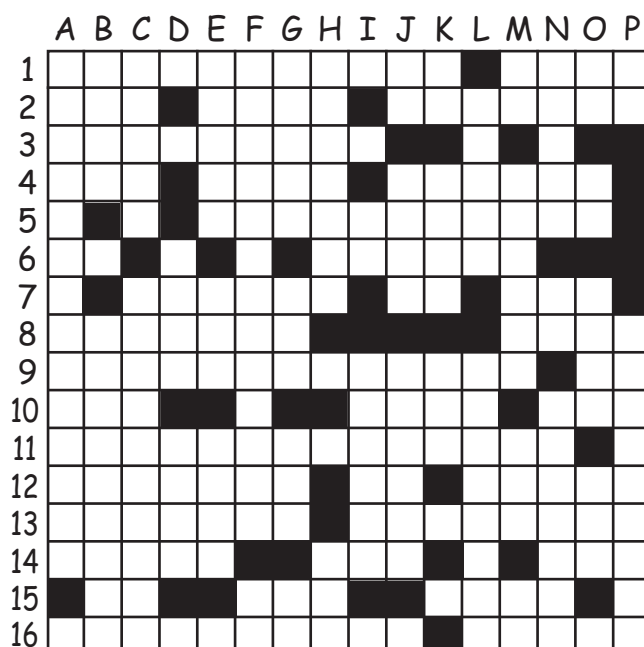
### HORIZONTALEMENT :

- 1 - ELLE EST RUE DE BOUILLON/QUELQUES FOIS UNIQUE/
- 2 - TRES PROCHE/QUELQUEFOIS EN QUINTE/MALOTRUS/
- 3 - REPARER UN MUR/
- 4 - CONGÉ/RELU MAIS PAS CORRIGÉ/OCTROIS MODERNES/
- 5 - MOLLUSQUES/
- 6 - LA TERRE/ELLE EST VIEILLE SELON CERTAINS/
- 7 - RÉSIDUS/FIN D'INFINITIF/BRUIT/

- 8 - POUR VOTER/IDEM AU B/
- 9 - CONSULTER LE CADASTRE/FIN D'INFINITIF/
- 10 - MELANGÉ PAR LA MER/TOUJOURS RECHERCHÉE/SYNDICAT/
- 11 - ANCIEN JURON UN PEU SACRÉ/
- 12 - AGITER/SYMBOLE CHIMIQUE/ETAIT GREC/
- 13 - RAPIDITÉ/INÉPUISABLES/
- 14 - DEMANDE/C'EST LA MANCHE POUR NOS VOISINS/PRÉCIS/
- 15 - LETTRE GRECQUE/EGAL EN GREC/QUELQUES FOIS EN VÉ/
- 16 - FIDÈLES A LA THORA/ÉPROUVE

### VERTICALEMENT :

- A - C'EST VOUS MESDAMES/CONNU PHONÉTIQUEMENT/
- B - CE PEUT ETRE UN SON/POUR L'HELIOThERAPIE/
- C - REPAS/GRINCHEUX/
- D - ASSAISONNEMENT/IDEM A-B/
- E - IMPORTANT/IDEM AU N°6/FOURBERIE/
- F - CERTAINES PLUIES/PONOM/
- G - SENTIR/LENTILLES/COLÈRE/UNITÉ DE BASE/
- H - BANNIES/STUPIDE/
- I - LAMPÉ/PLANCHE HERBACÉE/
- J - VIEILLE CITÉ/GÉNITEUR/SE RENVERSA/
- K - TROMPÉ/A L'ENVERS REGISTRE/DAME/
- L - C'ÉTAIT UNE DANSE CHEZ LES SIOUX/RÉGIME SCOLAIRE/
- M - PATRON ABREGÉ/ELLES PIQUENT/GRAVE OU AIGU/PONOM/
- N - A L'ENVERS UNITÉ PRINCIPALE/AVANT MIDI/DE LA LUNE/
- O - APPARU/IDEM AU P/A L'ENVERS REUSSI/TERRE EN MER/
- P - SÉCU/DÉGUISÉE/



Réalisé par Jacques BOURDAROT



# Une commune fleurie

La Municipalité organise chaque année un concours des maisons fleuries destiné à encourager les habitants à embellir leur décor quotidien tout en partageant leur fleurissement avec les passants.

Les résultats ont été proclamés dans le cadre de la fête Dimanche 10 septembre, à l'arrivée du défilé de chars au Champ de Foire, par le jury présidé par Yves DENIER, Premier-Adjoint, et composé comme l'année précédente par Mesdames BURETTE - KACZMAREK - VELLA, Messieurs CLAUD - DUMAS DE VAULX - LEBON ET PENARANDA.

## ● Maisons avec jardins - 10 concurrents - 1.215 €uros

- ✓ 1<sup>er</sup> prix : Mme DA COSTA - Rte de Clermont - 1914 points - 200 €
- ✓ 2<sup>ème</sup> prix : Mr BEAL - 18 rue de l'Enfer - 1891 points - 180 €
- ✓ 3<sup>ème</sup> prix : Mme MARSAUD - Vensat - 1857 points - 170 €
- ✓ 4<sup>ème</sup> prix : Mme GAGNEVIN - Vensat - 1813 points - 160 €
- ✓ 5<sup>ème</sup> prix : Mme CHOSSON - 16Bis rue de l'Enfer - 1695 points - 120 €
- ✓ 6<sup>ème</sup> prix : Mme SEGUIN et Mr PALISSE - Pont-Picot - 1667 points - 110 €
- ✓ 7<sup>ème</sup> prix : Mme ROBERT - Vensat - 1455 points - 90 €
- ✓ 8<sup>ème</sup> prix : Mme MARTINS - 48 rue de Montgacon - 1328 points - 75 €
- ✓ 9<sup>ème</sup> prix : Mme CHAPUT Eliane - Vensat - 1210 points - 60 €
- ✓ 10<sup>ème</sup> prix : Mme GANNAT Raymonde - 10 rue Maurice Vacher - 1067 points - 50 €



## ● Maisons avec balcons - murs - façades - 3 concurrents - 360 €uros

- ✓ 1<sup>er</sup> prix : Mr BONNEAUD - 11 rue du Chéry - 1772 points - 150 €uros
- ✓ 2<sup>ème</sup> prix : Mme TIXIER Yvette - Bd Bergounioux - 1538 points - 110 €
- ✓ 3<sup>ème</sup> prix : Mme HENAUULT Raymonde - 4 Bd Bergounioux - 1518 points - 100 €

